

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Projet de loi 70 sur l'aide sociale La méthode de la carotte et du bâton jugée rétrograde et inefficace

Québec, le 27 janvier 2016 – Alors que débutent aujourd'hui les travaux parlementaires sur le projet de loi 70, une large coalition de groupes sociaux demande son retrait pur et simple. Selon eux, ce projet menace l'accès à l'aide sociale et introduit d'inquiétantes mesures punitives à l'encontre des personnes assistées sociales. Des centaines de manifestant.e.s vont braver le froid aujourd'hui pour faire entendre leurs préoccupations au ministre Hamad, qui ne semble pas très soucieux, jusqu'à maintenant, du sort des plus pauvres de notre société.

Rendu public en novembre dernier, le projet de loi 70 introduit le Programme objectif emploi qui dirigerait les premiers demandeurs à l'aide sociale vers des mesures d'employabilité contraignantes, parce qu'accompagnées de mesures punitives en cas de refus de participation. Ce projet de loi, dénoncé à grands cris depuis son annonce, fait l'objet à partir d'aujourd'hui d'une consultation publique qui durera jusqu'au 10 février.

Alors que seules les associations patronales se sont montrées en faveur de ce projet, les organisations de la société civile qui s'y opposent sont très nombreuses. « C'est plus de 200 organisations qui appuient la démarche de la Coalition Objectif Dignité. On est loin des quelques groupes en défense de droit qui demandent toujours la même chose, comme le pense le ministre Hamad », souligne Émilie E. Joly porte-parole de la Coalition. Les organisations syndicales ainsi que les partis d'opposition rejettent eux aussi l'approche punitive et obligatoire d'Objectif Emploi.

- « Avec Objectif emploi, le gouvernement espère économiser 50 millions de dollars sur le dos des personnes qui ne seront pas en mesure de se conformer au plan d'intervention que le Ministère leur imposera. Des personnes qui se retrouveront avec moins de 623 \$ par mois pour survivre, c'est inacceptable! Comment un ministre responsable de la solidarité sociale peut-il cautionner cela? », déclare Yann Tremblay-Marcotte, porte-parole de la Coalition.
- « L'approche punitive du ministre Hamad ne fonctionne pas. En 2005, sa prédécesseure s'en était rendu compte et avait reculé. Ailleurs dans le monde, ce genre de programme est un échec. Ce ne sont pas toutes les personnes assistées sociales dites aptes au travail qui pourront se trouver un emploi avec le Programme objectif emploi. Certaines sont encore trop loin du marché du travail alors que pour d'autres, les mesures actuelles sont inappropriées. D'autre part, il n'y a pas assez d'emplois disponibles pour tous les sans-emploi qui peuvent et qui veulent travailler. Soutenir le contraire est irrationnel », s'indigne Serge Petitclerc, porte-parole de la Coalition.

Face à ce projet, la Coalition Objectif Dignité exige que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale refasse ses devoirs et propose d'autres mesures d'employabilité – volontaires et mieux adaptées aux réalités des personnes assistées sociales cette fois-là –, afin de permettre aux personnes de sortir durablement de la pauvreté.

Afin de se faire entendre, la Coalition organise une manifestation qui se transformera en rassemblement devant l'Assemblée nationale ce midi. Par ailleurs, plusieurs groupes membres de la Coalition auront l'opportunité de présenter leurs arguments en commission parlementaire. La mobilisation continuera dans les prochaines semaines afin de faire reculer le gouvernement sur ce projet de loi rétrograde.

-30-

Source : Coalition Objectif Dignité objectifdignité.org #nonPL70

Pour plus d'informations :

Stéphane Lessard, Collectif pour un Québec sans pauvreté, Cell. 418-930-5969